



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Mayotte

Question au Gouvernement n° 4036

Texte de la question

SÉCURITÉ À MAYOTTE

M. le président. La parole est à M. Ibrahim Aboubacar, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Ibrahim Aboubacar. Monsieur le ministre de l'intérieur, la situation sécuritaire dans le département de Mayotte, qui se dégradait peu à peu ces dernières années, s'est brutalement aggravée depuis plusieurs mois. Elle est désormais insupportable pour toutes les catégories de la population, sur tout le territoire. Les conséquences sont particulièrement graves pour l'île : son économie et ses services publics sont dans une situation intenable. Nous faisons ces constats et nous lançons ces alertes depuis un certain temps. La Cour des comptes l'a fait elle aussi, à sa manière. Mais les événements se sont accélérés, et le vase a débordé, car l'insécurité est aggravée par l'immigration clandestine massive que subit ce territoire.

J'entends beaucoup de condamnations ici et là, mais peu de gens s'interrogent sur ce que vit la population de Mayotte chaque jour ces derniers temps, et qui conduit à des extrémités regrettables. C'est d'ailleurs pour cela que vous avez lancé, sur le plan sécuritaire, une mission inter-inspection.

Pour répondre à cette crise, il faudra de multiples solutions, sur le long terme. Mais dans l'immédiat, alors que commence le mois sacré du ramadan, la population de ce territoire aspire à la paix et à la sécurité. La confiance de la population dans les pouvoirs publics pour faire face à cette situation ne pourra être confortée que par des engagements en faveur de ce territoire. Elle doit pouvoir compter sur l'État pour assurer la sécurité, pour protéger les personnes et les biens, pour contrôler les frontières et faire respecter l'État de droit par tout le monde – sous peine de ne le voir respecté par personne.

Monsieur le ministre, pourriez-vous nous présenter le plan global de sécurité, de prévention de la délinquance et de lutte contre l'immigration clandestine que vous avez élaboré avec votre collègue de l'outre-mer à la demande du Premier ministre, ainsi que les instructions que vous avez données au préfet pour le mettre en œuvre ?
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous m'avez interrogé sur la situation sécuritaire à Mayotte ; je vous répondrai le plus précisément possible. Comme vous le savez, Mme George Pau-Langevin, ministre des outre-mer, et moi-même, avons présenté le 2 juin dernier un plan de lutte contre la délinquance et l'immigration irrégulière à Mayotte – l'immigration clandestine y représentant un véritable fléau.

Ce plan comprend vingt-cinq mesures, et repose sur trois grands axes. Premièrement, renforcer les effectifs et les moyens des forces de sécurité en affectant des policiers et des gendarmes supplémentaires dès cette

année. À ma demande, la direction générale de la police nationale affectera 102 policiers supplémentaires à Mayotte d'ici au mois de septembre, et 42 gendarmes. Nous avons par ailleurs décidé d'y créer une nouvelle antenne du GIGN pour mener des interventions rapides et adaptées aux situations les plus sensibles.

J'ai en outre souhaité que les radars permettant de détecter les embarcations utilisées pour l'immigration clandestine soient totalement modernisés. De manière cohérente avec nos objectifs d'implantation géographique des forces, nous allons aussi renforcer les moyens maritimes et aériens pour lutter efficacement contre l'immigration irrégulière.

Le deuxième axe consiste à réformer la gouvernance des forces de sécurité et élargir les actions de lutte contre l'insécurité. J'ai demandé aux préfets et au procureur de la République de Mayotte, en lien avec le garde des sceaux, de réunir un état-major de sécurité rassemblant l'ensemble des services de l'État afin de mieux coordonner l'action de ces derniers, dont les moyens seront renforcés.

Enfin, nous allons nouer de nouveaux partenariats avec la société civile, de manière à renforcer les actions de prévention, notamment à destination de la jeunesse. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Ibrahim Aboubacar](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4036

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 juin 2016](#)